

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00681 Numéro SIREN : 850 730 813 Nom ou dénomination : GRAPES
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002969

Société SAS GRAPES

4 allée Marquise de Sevigne

26700 PIERRELATTE

COMPTES ANNUELS AU 31 OCTOBRE 2021

- *Attestation des comptes*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2033-A à 2033-G*
- *Annexe à la liasse fiscale*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

Cabinet Gilles DEVES

25 rue Paul Sabatier

BP 41

26701 PIERRELATTE Cedex

Société SAS GRAPES

4 allée Marquise de Sevigne

26700 PIERRELATTE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/11/2020 au 31/10/2021

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à PIERRELATTE Cedex
Le

Cabinet Gilles DEVES

25 rue Paul Sabatier

BP 41

26701 PIERRELATTE Cedex

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société SAS GRAPES
4 allée Marquise de Sevigne
26700 PIERRELATTE

relatifs à l'exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	193 753 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	625 007 Euros
- Résultat net comptable,	40 505 Euros

Fait à PIERRELATTE Cedex
Le 10/02/2022

Clotilde PERBET
ASSISTANTE

Gilles DEVES
EXPERT COMPTABLE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01112020	et clos le	31102021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																
Désignation de la société:						Adresse du siège social:										
Société SAS GRAPES						4 allée Marquise de Sevigne										
SIRET	8	5	0	7	3	0	8	1	3	0	0	0	1	9	26700 PIERRELATTE	
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:										

REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
						SIRET					

B ACTIVITE											
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				0		Bénéfice imposable à 28%		11 254		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		38 120		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 15%								PV à long terme imposables à 19%					
Autres PV imposables à 19%								PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A									
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Autres dispositifs					
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies									
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)								Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						dans le secteur productif, art. 244 quater W							

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre											
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée										Nom	
										NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe										Nom	
										NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé				C E G I D	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:							
Cabinet Gilles DEVES 25 rue Paul Sabatier BP 41 26700 PIERRELATTE Cedex						Tél:							
OGA/OMGA						Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		Lieu		PIERRELATTE			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné										Qualité et nom du signataire:		Président	
										Signature		GIRARD Marion Olivia	
Examen de conformité fiscale (ECF)													

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions					e		
autres que celles visées en (a),					f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

I

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
M GIRARD Sebastien 10 Dotevilsvagen							
436 58 HOVAS	25						
M MENESPLIER PHILIPPE 4 ALLEE MARQUISE DE SEVE							
26700 PIERRELATTE	25						

J

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Société SAS GRAPES										Néant		☐ *																																					
Adresse de l'entreprise										4 allée Marquise de Sevine										26700 PIERRELATTE																																							
Numéro SIRET *										85073081300019																																																	
Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										19																													
																				Exercice N clos le										31102021										Exercice N-1 clos le										31102020									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *	010							012																																																	
		Autres *	014							016																																																	
	Immobiliations corporelles *		028	4 991						030	1 333						3 658																																										
	Immobiliations financières * (1)		040							042																																																	
	Total I (5)		044	4 991						048	1 333						3 658																																										
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050							052																																																
		Marchandises *		060							062																																																
	Avances et acomptes versés sur commandes		064							066																																																	
	ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	168 690						070							168 690						55 930																																			
			Autres * (3)	072	20 008						074							20 008						15 757																																			
Valeurs mobilières de placement		080							082																																																		
Disponibilités		084	1 250						086							1 250						41 317																																					
Charges constatées d'avance *		092	147						094							147																																											
Total II		096	190 095						098							190 095						113 004																																					
Total général (I+II)		110	195 086						112	1 333						193 753						113 004																																					
PASSIF																				Exercice N NET										1										Exercice N-1 NET										2									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							500						500																																											
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126							50																																																	
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131							819																																																	
	Report à nouveau		134																																																								
	Résultat de l'exercice		136	40 505												869																																											
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142	41 874												1 369																																											
	Provisions pour risques et charges		154																																																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	120 461												104 745																																											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169							31 417												6 890																																					
	Produits constatés d'avance		174																																																								
Total III		176	151 878												111 635																																												
Total général (I + II + III)		180	193 753												113 004																																												
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193							(4)	Dont dettes à plus d'un an						195																																										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197							(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *						182	4 991																																									
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199							(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *						184																																										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise Société SAS GRAPES

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 0 2 0 2 1

Exercice N-1 clos le 13 1 1 0 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209	387 080
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
	services *		217	234 580
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée *				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)

210	390 427	572 026
214		
218	234 580	5 280
222		
224		
226		
230	3	1
232	625 010	577 307

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises) *				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				
Autres charges externes * :	dont crédit bail :			
	- mobilier		- immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	492	
Rémunérations du personnel *				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				
Dotations aux amortissements *				
Dotations aux provisions				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation				(II)

234	345 403	375 491
236		
238		
240		
242	209 152	199 057
244	862	1 028
250	13 400	
252	5 360	
254	1 333	
256		
262	0	173
264	575 510	575 750

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270	49 500	1 557
-----	--------	-------

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers	(III)			
Produits exceptionnels	(IV)			
Charges financières	(V)			
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
Impôts sur les bénéfices *	(VII)			

280		
290		
294	125	535
300		
306	8 869	153

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310	40 505	869
-----	--------	-----

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312	40 505	314	
-----	--------	-----	--

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				
Provisions non déductibles *				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				

316		
318		
322		
324	8 869	
330		
251		
998		
999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				

		997	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

352	49 374	354
-----	--------	-----

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			

356		
		360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

370	49 374	372
-----	--------	-----

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS GRAPES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	4 991	474		476	4 991	4 991		
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492	4 991	494		496	4 991	4 991		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516			
	Constructions		520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
	Matériel de transport		550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles		560		562	1 333	564		566	1 333		
TOTAL			570		572	1 333	574		576	1 333		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.			1		2		3		4		5	
			6		7		8		9		10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦					
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

Société SAS GRAPES

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A

NATURE DES PROVISIONS

Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires

Dont majorations exceptionnelles de 30 %

Autres provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Provisions pour dépréciation

Sur immobilisations

Sur stocks et en cours

Sur clients et comptes rattachés

Autres provisions pour dépréciation

TOTAL

Montant au début de l'exercice

600

601

610

620

630

640

650

660

680

AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice

602

603

612

622

632

642

652

662

682

DIMINUTIONS : reprises de l'exercice

604

605

614

624

634

644

654

664

684

Montant à la fin de l'exercice

606

607

616

626

636

646

656

666

686

B

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Dotations

Reprises

Immob. incorporelles

700

705

Terrains

710

715

Constructions

720

725

Inst. techniques matériel et outillage

730

735

Inst. générales agenc. am. divers

740

745

Matériel de transport

750

755

Autres immobilisations corporelles

760

765

TOTAL

770

775

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes

2

3

4

5

6

7

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B

780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent
(Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)

982

Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)

982 bis

Nombre d'opérations sur l'exercice

982 ter

Déficits imputés

983

Déficits reportables

984

Déficits de l'exercice

860

Total des déficits restant à reporter
(870=984+860)

870

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI

995

Déficits étrangers des PME antérieurement déduits
(art. 209C du CGI)

996

IV

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives

381

- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin

325

- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite

327

Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant
(Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)

380

- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS

326

N° du centre de gestion agréé

388

Montant de la TVA collectée

374

Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)

378

18

025

Montant des prélèvements personnels de l'exploitant

399

Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice

398

Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI

397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 002183 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Cabinet Gilles DEVES

Désignation de l'entreprise : Société SAS GRAPES				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/11/2020		et clos le : 31/10/2021		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	625 007		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	625 007		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	3		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	3		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121	345 925		
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	208 630		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	554 555		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	70 455
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	70 455		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	625 007	Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024	01/01/2020	160	31/12/2020		
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 0 2 0 2 1

N° SIRET

8 5 0 7 3 0 8 1 3 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SAS GRAPES

ADRESSE (voie)

4 allée Marquise de Sevigne

CODE POSTAL

26700

VILLE

PIERRELATTE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GIRARD Prénom(s) Sebastien

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 100976 N° Département 25 Commune MONTBELIARD Pays FR

Adresse : N° 10 Voie Dotevilsvagen

Code postal Commune Pays SUEDE

Titre (2) M Nom patronymique MENESPLIER Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 150664 N° Département 33 Commune LIBOURNE Pays FR

Adresse : N° 4 Voie ALLEE MARQUISE DE SEVIGNE

Code postal 26700 Commune PIERRELATTE Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31102021

N° SIRET

85073081300019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SAS GRAPES

ADRESSE (voie)

4 allée Marquise de Sevigne

CODE POSTAL

26700

VILLE

PIERRELATTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 002183 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Cabinet Gilles DEVES

ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			146.99
31/10/2021 EX 945539147 WIX.COM	146.99		
40980000 FOURNISSEURS - AVOIR NON PARV.			1 880.95
31/10/2021 EX DEVES AV.NON PARV.BILAN 10/20	1 880.95		
COMPTES DE PASSIF			
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER			13 400.00
31/10/2021 EX SALAIRE MARION 3% CA		13 400.00	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A P			5 360.00
31/10/2021 EX COTIS SAL MARION 40%		5 360.00	
44860000 ETAT-CHARGES A PAYER			492.00
31/10/2021 EX CAP CFE 2021 - 10 MOIS		492.00	
46860000 CHARGES A PAYER			2 983.00
31/10/2021 EX CAP HONO COMPTA		2 580.00	
31/10/2021 EX CAP HONO INFOR		403.00	

ANNEXE

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/10/2021 12	Exercice N-1 31/10/2020 19	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 658		3 658	
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	4 991		4 991	
28183000 AMORT IMMO CORPO MAT BUREAU IN	1 333-		1 333-	
Total II	3 658		3 658	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	168 690	55 930	112 760	201. 61
41100000 CLIENTS COLLECTIFS	168 690	55 930	112 760	201. 61
AUTRES CREANCES	20 008	15 757	4 251	26. 98
40980000 FOURNISSEURS - AVOIR NON PARV.	1 881		1 881	
44551000 TVA A PAYER	103	103		
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS	1 930		1 930	
44583000 REMBOURSEMENT DE TVA	16 094	15 654	440	2. 81
DISPONIBILITES	1 250	41 317	40 067-	96. 98-
51210000 SOCIETE GENERALE	1 250	41 317	40 067-	96. 98-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	147		147	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	147		147	
Total III	190 095	113 004	77 091	68. 22
TOTAL GENERAL	193 753	113 004	80 749	71. 46

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/10/2021 12	31/10/2020 19	Euros	%
CAPITAL	500	500		
10130000 CAPITAL	500	500		
RESERVE LEGALE	50		50	
10610000 RESERVE LEGALE	50		50	
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	819		819	
10630000 RESERVES STATUAIRES OU CONTRAC	819		819	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	40 505	869	39 637	NS
Total I	41 874	1 369	40 505	NS
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	120 461	104 745	15 716	15. 00
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	120 461	104 745	15 716	15. 00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	28 434	153	28 281	NS
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	13 400		13 400	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A P	5 360		5 360	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 869	153	8 716	NS
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	313		313	
44860000 ETAT-CHARGES A PAYER	492		492	
AUTRES DETTES	2 983	6 737	3 754-	55. 72-
46860000 CHARGES A PAYER	2 983	6 737	3 754-	55. 72-
Total IV	151 878	111 635	40 243	36. 05
TOTAL GENERAL	193 753	113 004	80 749	71. 46

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2021 12	Exercice N-1 31/10/2020 19	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	390 427	572 026	181 599-	31. 75-
70700000 VENTES VINS FRANCE 20%		1 825	1 825-	100. 00-
70710000 VENTES AUTRES	3 347		3 347	
70792000 VENTES CEE	60	3 000	2 940-	98. 00-
70792001 VENTE DE VIN - US	387 020	567 201	180 181-	31. 77-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	234 580	5 280	229 300	NS
70892000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES EXO	234 580	5 280	229 300	NS
Chiffre d'affaires NET	625 007	577 306	47 701	8. 26
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	3		3	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	3		3	
AUTRES PRODUITS		1	1-	100. 00-
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE		1	1-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation	625 010	577 307	47 703	8. 26
ACHATS DE MARCHANDISES	345 403	375 491	30 088-	8. 01-
60700000 ACHAT TOTES CORRUGATED BOX	3 123		3 123	
60710000 ACHAT VINS EXO	342 280	375 491	33 211-	8. 84-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	209 152	199 057	10 095	5. 07
60640000 FOURNITURES DE BUREAU 20%	109		109	
60660000 PETITES FOURNITURES 20%	413	1 139	726-	63. 75-
60660100 PETITES FOURNITURES EXO		15 351	15 351-	100. 00-
61100000 PRESTATIONS DE SERVICES 20%	895	3 595	2 701-	75. 12-
61110000 PRESTATION SE SERVICES EXO	33 520	22 130	11 390	51. 47
61111000 PRESTATION ADMINISTRATIVES	2 979-	4 167	7 145-	171. 49-
61810000 ABONNEMENT GANDI.NET	14	14		
62220000 COMMISSION S/VENTE EXO	85 136	72 795	12 341	16. 95
62221000 COMMISSION S/VENTE SCEA SEVIGN	82 560	66 485	16 075	24. 18
62223000 COMM.ET COURTAGE DIVERS 20%	440	3 556	3 116-	87. 63-
62260100 HONORAIRES COMPTABLES	2 127	2 460	333-	13. 52-
62260500 HONORAIRES INFORMATIQUE	786	110	676	614. 27
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX E	30	39	9-	22. 75-
62271000 FRAIS D'ACTE & CONTENTIEUX 20	13		13	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS 20%		407	407-	100. 00-
62340000 CADEAUX CLIENTS EXO		66	66-	100. 00-
62410000 FRAIS DE TRANSPORT	1 330	1 790	460-	25. 68-
62420000 TRANSPORT SUR VENTES EXO	2 538	1 901	637	33. 50
62421000 TRANSPORT S/VENTE 20%	603	1 979	1 376-	69. 53-
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT 20%	5		5	
62570000 RESTAURANT EXO	35		35	
62630000 FORFAIT WIX	28		28	
62780000 FRAIS BANCAIRES EXO	1 420	930	490	52. 69
62781000 FRAIS BANCAIRES 20%	129	142	13-	9. 14-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	862	1 028	166-	16. 16-
63511000 CFE	492		492	
63740000 FRAIS DE DOUANE		265	265-	100. 00-
63781000 TAXE INTERPRO. EXO	370	764	394-	51. 55-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2021 12	Exercice N-1 31/10/2020 19	Ecart N / N-1	
			Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	13 400		13 400	
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	13 400		13 400	
CHARGES SOCIALES	5 360		5 360	
64510000 COTISATIONS ASSURANCES SOCIALE	5 360		5 360	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 333		1 333	
68112000 DOT AMORT IMMO CORPORELLES	1 333		1 333	
AUTRES CHARGES	0	173	173-	99. 91-
65400000 CREANCE IRRECOUVRABLE EXO		173	173-	100. 00-
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	220. 00
Total des Charges d'exploitation	575 510	575 750	240-	0. 04-
Résultat d'exploitation	49 500	1 557	47 943	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	125	535	410-	76. 58-
66160000 INTERETS BANCAIRES	125	535	410-	76. 58-
Total des Charges financières	125	535	410-	76. 58-
Résultat financier	125-	535-	410	76. 58
Résultat courant avant impôts	49 374	1 022	48 353	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 869	153	8 716	NS
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 869	153	8 716	NS
Total des produits	625 010	577 307	47 703	8. 26
Total des charges	584 505	576 438	8 066	1. 40
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	40 505	869	39 637	NS

Société par Actions Simplifiée GRAPES

Au capital de 500€

Siège social : 4 Allée Marquise de Sévigné – FR 26700 Pierrelatte

850 730 813 RCS Romans

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 31 mars 2022
--

L'an 2021

Le jeudi 31 mars,

A 20 heures 04 minutes.

Les associés de la société GRAPES, SAS au capital de 500 euros divisés en 50 parts sociales, dont le siège social est à Pierrelatte (26700) se sont réunis à distance en réunion digitale via la plateforme Teams, sur convocation/invitation qui leur a été adressée individuellement, par courriel, par la gérance.

Il est établi un rapport de présence attestant la participation à l'assemblée des actionnaires présents ainsi que des éventuels représentants et mandataires des actionnaires non participant.

L'assemblée est présidée par Mme Marion Girard, présidente de la société,

Le président communique à l'assemblée le rapport de participation à distance dont il résulte que, sont présents :

- M. Philippe Menesplier propriétaire de 25 parts sociales, numérotées de 1 à 25 inclus,
- M. Sébastien Girard, propriétaire de 25 parts sociales, numérotées de 26 à 50 inclus ;

Soit au total deux associés participant ou représentés, totalisant la totalité des parts.

En conséquence, le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- Le rapport de participation à la réunion digitale ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2021
- Approbation des éventuelles conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires
- Rémunération du président
- Rémunération de Marion Jeannin Girard pour ses services de secrétariat, comptabilité et plus généralement de back-office
- Etude devis pour changement cabinet comptable
- Décision augmentation du capital
- Questions diverses

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte :

Très bon chiffre d'affaire avec bonne optimisation financière

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de 40'505 euros, sont affectés comme suit :

- dotation à la réserve statutaire: 20'505 euros ;
- distribution de dividendes aux associés

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est fixé à 400€ par action. Il sera mis en paiement le 29 juin 2022 après déduction (sauf dispense au regard de la réglementation fiscale française et internationale eut égard à la situation fiscale personnelle de chacun des associés) des prélèvements sociaux de 17,20% et du prélèvement forfaitaire fiscal de 12,80%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.